



'ROCHE INFOS'

Bulletin d'information
de la municipalité de Roche-Lez-Beaupré
www.roke-lez-beaupre.fr

Décembre 2013

Directeur de la publication : Stéphane COURBET

Conception et rédaction : Agnès BOUDET- SCHMIT, Jacqueline COUTIN,
Philippe COUTIN, Hubert GARCIA, Joël JOSSO, Philippe VALLET, Florie CLAUSSE.

Impression ESTIMPRIM-Roche-Lez-Beaupré

mairie@roke-lez-beaupre.fr

Comité des Fêtes

Pour ce dernier mois de 2013, le **Comité des Fêtes** vous propose :

Le samedi 7 décembre : MARCHÉ NOCTURNE au profit du Téléthon

Inscriptions (5 € minimum) à partir de 16h30 - Départ à 17h pour un tour de la Cototte avec torches... et vos lampes torches ou frontales.

A l'arrivée salle Lumière : vin chaud et jus de fruits pour récompenser vos efforts !

Vente au profit du Téléthon : 2.50 € la bougie (prix conseillé AFM) Le but est de les poser sur vos fenêtres le jour de la Marche nocturne.

Une permanence sera assurée les mardi 3 et mercredi 4 décembre à l'annexe vers la Mairie.

Vente de sapins de Noël au profit du Téléthon : des épicéas à décorer et mettre dans votre jardin, cours ou sur votre terrasse, balcon... pour décorer le village et témoigner de votre implication dans cette démarche solidaire. (*Voir document joint au bulletin*)

Pour toute info complémentaire : par mail : comitedesfetesrlb@orange.fr

par tel : Martine CORTE : 03 81 57 03 72 - 06 62 84 71 51

NOEL A ROCHE

Vendredi 20 décembre à 17h30 : Le Père Noël arrive à Roche - **Place Pasteur**
Papillotes pour les enfants sages ! Vin chaud pour les parents !

A partir de 18h30 - 18h45 : **Salle Lumière** spectacle : Contes africains avec **Alfred M'BONGO** et spectacle de magie avec : **Claude BOUCHARD** !

Samedi 21 à 20h en l'Eglise de Roche : **Concert au profit du Téléthon**
CHANTE ET VA - ATOUT CHŒUR - CHŒUR DE PIERRE

Le Concert sera suivi d'un "Rendez-vous convivial" autour d'un verre et de quelques "amuse-gueules" à la Salle Lumière !

BONNES FETES DE FIN D'ANNEE

Conseil du 28 octobre 2013

1. Assainissement

Conformément à la réglementation, le Conseil adopte le rapport 2012 sur le prix et la qualité du service public d'assainissement.

L'accent est mis sur la hausse inévitable du coût de l'assainissement collectif dans les années à venir en raison de la hausse du traitement des effluents.

2. Vente de lots ZA SUD

Les ventes suivantes sont accordées : le lot 11 est vendu pour l'installation d'une jardinerie, le lot 6 pour l'installation d'une société de chauffage, le lot 10 pour l'installation d'un commerce type "Feux verts". Une seule parcelle reste à vendre dans la ZA SUD. Les travaux de finition de la voirie et de l'éclairage public, différés jusqu'à ce jour, ont ainsi pu être engagés.

3. Taxe d'Aménagement

La Taxe d'Aménagement est ramenée de 5 % à 4 % à compter du 01/01/2014 ; en effet, le nouveau mode de calcul portant sur toutes les surfaces closes et couvertes représente une somme importante dans le budget de la construction.

4. Indemnité du receveur

Le Conseil accepte de verser au receveur municipal l'indemnité prévue par la réglementation

5. Acquisition des terrains RFF vers la gare

La commune de Roche pourrait développer ses atouts de halte ferroviaire en réalisant les structures en vue des échanges intermodaux (parking relais, garage à vélos). Pour l'instant, le budget communal ne permet pas de dégager les sommes suffisantes pour saisir l'opportunité d'acheter le terrain vendu par RFF. Le Conseil demande à l'Etablissement Public Foncier du Doubs de porter financièrement l'opération pendant 4 ans.

6. Destination coupes de bois pour l'exercice 2013-2014

La forêt communale est gérée suivant un aménagement approuvé par le Conseil municipal en 2006. L'ONF, conformément à cet aménagement, propose chaque année des coupes et des travaux pouvant être réalisés pour optimiser la production de bois et préserver la biodiversité. Le Conseil accepte la proposition des coupes à vendre et des coupes destinées à l'affouage. Le règlement d'affouage 2012 est reconduit.

Conseil Municipal : suite

7. Sécurisation des terrains du SIVU contre le stationnement sauvage

Les usagers du SIVU ont eu à subir à plusieurs reprises l'installation des caravanes des gens du voyage (jusqu'à 150) sur le parking et les terrains voisins, avec des branchements sauvages sur l'EDF et l'eau, et des déjections autour des terrains, ce qui compromet la bonne utilisation des lieux.

Le SIVU souhaite l'interdiction complète des lieux avec l'implantation d'un portique et de caniveaux. Le Conseil Municipal de Roche est de cet avis. Cependant, la commune de Novillars ne souhaite interdire que la partie haute à proximité du terrain de foot, laissant le parking accessible. Les négociations sont en cours.

8. Demande de subvention pour matériel informatique

En raison des nouveaux logiciels de comptabilité nécessitant un processeur puissant, le parc informatique du secrétariat devra être renouvelé. Une subvention est demandée à l'Etat.

9. Déneigement 2013 - 2014

La commune avait signé en 2010 pour 3 ans un contrat de déneigement avec un prestataire qui ne souhaite plus intervenir sur la commune. Aucun prestataire n'a été trouvé pour prendre la suite, en conséquence, il sera fait appel au personnel communal.

Le Conseil accepte un protocole d'astreinte et de rémunérations.

Pour des raisons d'organisation générale, le déneigement des rues ne commencera qu'à 5h le matin pour se terminer à 22h le soir.

Elections municipales et européennes 2014



*“Pour voter en 2014,
pensez à vous inscrire dans votre mairie
avant le 31 décembre 2013.”*

Dates des scrutins :

**- Elections municipales
les dimanches 23 et 30 mars 2014.**

*Les ressortissants européens peuvent
s'inscrire sur une liste spéciale pour voter
aux élections municipales*

**- Elections européennes
le dimanche 25 mai 2014.**

Remise de distinctions



2011 : par suite de la sécheresse, le concours des maisons fleuries a été annulé ;

2012 : par suite de l'averse de grêle du mois de juin qui a détruit les décors floraux, ce même concours n'a pas été organisé ;

2013 : le printemps pourri aurait-il raison une nouvelle fois de ce concours, alors même que les fleurs végétaient ? Il est vrai que les plantes faisaient triste mine. Qu'importe ! La conseillère déléguée aux Espaces verts décida que le dicton "jamais deux sans trois" serait combattu et un autre challenge, baptisé "Au plaisir des yeux", remplacerait l'habituel concours des maisons fleuries. Il prend en compte le décor floral, mais aussi l'organisation du jardin, y compris le potager lorsqu'il est visible de la rue, la propreté des cours, allées, la taille des haies, les gazons tondues etc...

C'est ainsi qu'un jury d'une vingtaine de personnes a parcouru les rues du village pour primer les plus belles propriétés, ce qui a permis d'établir le palmarès suivant :

Catégorie "Commerces" : Prix : Tabac Girardet

Accessits : Restaurant "les Terrasses" et "le Fournil de Beaupré"

Catégorie "Cours, terrasses et balcons" : 1° prix : André Chevaux

2° prix : Mélik Mehenni

Accessits : Claude Coulardot, Roland Raffin, Christiane Raffin et Alain Chaillat, Ghislain Domont



Catégorie "Maisons avec jardins" : 1° prix : Patrick Rusconi - 2° prix : Robert Meissner

3° prix ex-aequo : Anne-Marie Juillet, René Felleman, René Mauran et Jean Pitoy

Accessits : Catherine Castioni, Jeannine Ducommun, Jeannette Mourot, Marie-Thérèse Verdy, Michel Arnoux, André Burban, Marcel Barbei, Marius Bellucci, Claude Bouchard, Guy Gaudillère, Marcel Lambert-Coucot, Michel Pécheur, Denise Paquiez et Claude Poyard.

Une sympathique réunion en mairie le 10 novembre a permis de féliciter et récompenser les lauréats. Merci à eux pour le décor qu'ils offrent à tous



Les membres du jury 2013

Merci également aux bénévoles qui ont donné de leur temps et ont fait preuve de clairvoyance dans leurs appréciations. Merci encore aux entreprises qui ont permis de récompenser les nominés : la Magie des Fleurs, Super U, les Ets Amiot, Compo-France.

Repas des Aînés



160 personnes de plus de 65 ans ont participé, jeudi 14 novembre, au joyeux repas de fin d'année offert par le CCAS et la Municipalité.

Si tous les seniors du village venaient au repas, il faudrait louer une salle bien plus grande car la commune compte 450 personnes âgées de plus de 65 ans. Les absents au festin ayant porté leur bon en Mairie, recevront un colis en décembre.

L'assemblée a eu le plaisir de fêter les doyens de la journée : Madeleine Zorin, 97 ans et son époux, René, 92 ans.

C'est dans la joie et la bonne humeur que s'est déroulée cette journée. Une douzaine de bénévoles, d'élus et de membres du CCAS ont assuré un service de qualité.

Un grand merci à ceux qui ont contribué à la réussite de cette rencontre.

Exposé-débat : adolescence et addictions

Mardi 5 novembre dernier a eu lieu à la salle Courbet un exposé-débat "Adolescence et Addictions".

C'est le service "Oreille" de l'Association "Petite Enfance de Franche-Comté" - rue de la Famille à Besançon - qui a organisé cette réunion à la demande du CCAS.

Deux organismes sont intervenus au travers de spécialistes de ces addictions :

- deux professionnels de la "Maison de l'Adolescent", Emmanuelle Rossi et Jan Szoblik - 13, rue des Jardins à Besançon - tel : 03 81 53 97 67 - centre où travaille une équipe pluridisciplinaire (médecins, cadres de santé, psychologue, assistante sociale, infirmiers et éducateurs spécialisés).

- une professionnelle de "SOLEA bis", Mme Corinne Haag - 59, rue des Granges à Besançon - tel : 03 81 80 12 17 - centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie.

Plusieurs parents et grands-parents de notre village sont venus participer à cet exposé-débat et ont été très intéressés par les propos tenus. Leurs diverses questions après les exposés ont prouvé leur implication.

Une exposition de panneaux explicatifs sur le thème de l'Adolescence et des addictions, conçue par Maud Grand, juriste à la "Maison de l'Adolescent", a eu lieu dans la grande salle de la mairie la semaine du 5 au 9 novembre et a complété efficacement cet exposé-débat.



Vaccin contre la grippe

5 bonnes raisons de me faire vacciner

1

Chez les personnes à risque, la grippe peut entraîner des complications sérieuses, voire mortelles.

2

Après 65 ans ou si je suis atteint d'une maladie chronique, je suis plus fragile face à la grippe, même si je me sens en bonne santé.

3

La composition du vaccin est adaptée chaque année en fonction des virus qui circulent. Je dois donc me faire vacciner tous les ans.

4

Le vaccin est le moyen le plus efficace de me protéger. J'en parle avec mon médecin. En me vaccinant, je protège aussi mes proches.

5

Le vaccin est gratuit pour les personnes à risque, notamment après 65 ans ou pour les personnes atteintes de certaines maladies chroniques.

Etat Civil

Naissances :

- Sami OUCHACHE le 21 octobre 2013
- Nicolas ORSAT le 28 octobre 2013
- Lenna TOUCHARD le 10 novembre 2013
- Eloïse BOUTRUCHE-LEJEUNE le 15 novembre 2013



Mariage :

Samet YAMAKOGLU et Gulcan EROL le 2 novembre



Décès :

- René HAMARD le 14 novembre 2013
- Michel VILAIN le 19 novembre 2013



Culte

Dimanche 1^o décembre : à 10h30, liturgie de la Parole à Vaire-Arcier
 Samedi 7 décembre : à 18h, messe à Thise
 Dimanche 8 décembre : à 10h30, messe à Chalezeule
 Samedi 14 décembre : à 18h, messe à Thise
 Dimanche 15 décembre : à 10h30, messe à Novillars
 Samedi 21 décembre : à 18h, messe à Thise
 Dimanche 22 décembre : à 10h30, messe à Roche-lez-Beaupré
 Mardi 24 décembre : à 20h, veillée de Noël à Thise
 Mercredi 25 décembre : à 10h30, messe de Noël à Thise
 Dimanche 29 décembre : à 10h30, messe à Thise

Comité de Jumelage

**Marché de Noël le samedi 14 décembre :
 la Féerie de Noël à Montbéliard**

Départ 13h devant la mairie - Retour à 21h

Adultes : 15 € Moins de 14 ans : 7.5€

Inscriptions au 09 51 47 26 67

Bibliothèque

L
a
v
i
e

A
s
s
o
c
i
a
t
i
v
e



Durant tout le mois de décembre 2013, (lundi et mercredi de 16h30 à 18h30, samedi de 11h à 12h) seront présentées les toiles de **Marc Duredon** qui, depuis l'enfance aime dessiner ce qui l'entoure. Fasciné par la nature, Marc s'adonne à la **peinture figurative** des **beaux paysages franc-comtois**.

Le **Comité de Jumelage** et la **Bibliothèque** vous proposent une exposition du **samedi 7 décembre au vendredi 20 décembre 2013** : "**Les TRADITIONS DE NOËL dans les différents pays de l'UNION EUROPÉENNE**".

Atelier Ecriture Enfants : Mardis 3 et 17 décembre : de 16h45 à 18h.

Accueil des pensionnaires de SDH de Novillars : Jeudis 5 et 19 décembre 2013 de 11h à 11h45.

Club-Lecture : Vendredi 6 décembre 2013 de 18h à **19h30** : Les coups de cœur pour l'hiver

Atelier Ecriture Adultes : Jeudi 19 décembre 2013 de 17h à 19h.

Attention ! Ouverture durant les vacances : les **lundis 23 et 30 décembre 2013** de 16h30 à 18h30.

Merci aux donateurs de livres : les ouvrages qui ne sont pas conservés pour les lecteurs, sont mis en vente à prix très intéressants. Le thème des ouvrages vendus change chaque mois. L'argent des ventes permet des achats supplémentaires de nouveautés. La bibliothèque ne prend ni **livres scolaires**, ni **cahiers de vacances**.

Retrouvez tous les résumés de nos animations ainsi que les galeries de photos sur notre blog **bibliothequeroche.overblog.com**

*La présidente et l'ensemble
des bénévoles vous souhaitent*



Epicerie solidaire "Le Cabas"

Concert de Noël

Vendredi 13 décembre 2013

Novillars ✨

Salle polyvalente à 20 h 30



La chorale Atout Chœur

Le Chœur des 7 Villages

Le Chœur de Pierre

Au profit de l'épicerie solidaire « le Cabas »

Entrée libre

L'association "LE CABAS" existe depuis décembre 2012 et gère une épicerie solidaire implantée à Chalezeule.

La Municipalité de ce village met gracieusement la salle "Olivier Mettra" à la disposition de l'association et notre commune, comme plusieurs de notre canton, participe financièrement à son fonctionnement.

Cette épicerie permet aux personnes momentanément en difficultés financières de se remettre à flot en achetant les denrées dont elles ont besoin à des prix réduits.

C'est la Banque Alimentaire qui fournit ces denrées selon les commandes du "Cabas".

Les chorales organisatrices de ce concert vous remercient donc par avance de votre générosité.

Le Clic Rochois

Le CLIC rochois

Association de formation informatique



**propose l'initiation Internet
pour les débutants
et l'utilisation des logiciels
pour les confirmés**

**· Modules d'entretien et de
dépannage sur demande.**

Renseignements et inscriptions : 03.81.55.53.60

Marché de Noël des écoles



Vendredi 13 décembre à partir de 17h salle Lumière, venez déguster les mets délicieux préparés par les parents, nos crêpes et notre vin chaud.

Présence du Père Noël obligatoire !!!

Association des Parents d'Elèves

ERN

Samedi 21 DECEMBRE



20H30

Salle des fêtes de **NOVILLARS**



L'ERN FOOT ORGANISE UN :

Animé par Jean-Marie préparé par Zora

LOTO GEANT SPÉCIAL NOËL

Avec plus de 5000 € de lots !

Bons d'achats de 15€ à 600€



TV 106CM - ORDINATEUR PORTABLE - CONSOLE DE JEUX PS3 - 1 IPAD

HI-FI - Electroménager - Ménagère



Une 20ème partie de folie totale : **1000€**

1 ligne : **100€**

1 ligne : **100€**

2 lignes : **200€**

Carton : **600€**



Panier garni - jambon - Panier chocolat

ET PLEINS D'AUTRES SURPRISES !!!

Droit d'entrée minimum par personne 1€ donnant droit à 1 planche de 2 cartons

Prix des cartons :

1 planche de 2 cartons:16€ / 1 planche de 3 cartons : 20€ / 1 planche de 4 cartons+1 carte gratuite : 25€ / 1 planche de 6 cartons + 1 planche de 2 cartons gratuits: 30€ / 1 planche de 12 cartons+1 planche de 3 cartons gratuits : 40€ et pour les enfants moins de 12 ans 1 carte : 8€

Renseignements au 06-03-95-26-37 ou 03-81-25-43-69 au labaiteaguine2525@gmail.com ou www.labaiteaguine.com

Ping Pong : les jeunes font fort



Les jeunes étoiles montantes de Roche qui évoluent en régionale soit, de gauche à droite : Lorenz Vairetty, Emile Cano, Noah Bougeot et Charlie Vairetty.

Les critères d'octobre dernier se sont soldés par une moisson de bons résultats - voire de performances - pour les jeunes pongistes rochois.

Ainsi, malgré des rencontres compliquées par une blessure au pied, Arthur ROLAND est parvenu à se maintenir en division nationale. Un grand bravo !

Chez les plus de 18 ans, Antoine GROS s'est aisément imposé en départementale 1, rejoignant ainsi l'élite régionale.

En départementale 2, Paul GUENOT-INNESTI se classe 3e des moins de 15 ans tandis que Ari LOCATELLI, qui a énormément progressé, décroche en moins de 13 ans une prometteuse 5e place.

Mais c'est lors du critérium régional (qui se disputait à Montbéliard) que les résultats sont les plus spectaculaires : en effet, les cinq participants de Roche en lice parviennent tous à se maintenir parmi l'élite régionale.

C'est le cas, chez les séniors, de Alexandre MANGIN et chez les moins de 15 ans de Charlie VAIRETTY, alors qu'en moins de 13 ans, son jeune frère Lorenz frôle l'exploit (deux petits points perdus à la belle d'une rencontre disputée en cinq sets) ratant ainsi d'un cheveu l'accession à l'échelon national.

Un autre jeune espoir rochois, Emile CANO, manque lui aussi de justesse son billet pour le niveau national des moins de 11 ans.

Enfin, Noah BOUGEOT, (moins de 9 ans) a réussi grâce à une belle combativité à préserver le maintien en régionale.

Bref, d'excellents résultats pour les jeunes Rochois !

Enfin, l'équipe-phare de Roche, qui évolue en pré nationale de zone (PN), jouera rien moins que son maintien le samedi 14 décembre prochain. Elle rencontrera à domicile ses adversaires de Villers-les-Nancy et donne rendez-vous à ses supporters à 17h, à Roche, salle Lumière pour ce match décisif.

Venez nombreux !



La Croix Verte

Journée "Portes Ouvertes" au local "Bouchons" de la Croix Verte

Samedi 9 novembre dernier, la Croix Verte a organisé une journée "portes ouvertes" dans son nouveau local "bouchons" rue de l'église, face à l'école Monnot.

L'anniversaire des 30 ans de la Croix Verte, programmé initialement au local SNCF pour juin de cette année, a été fêté le matin. Etaient invités les bénévoles de l'association et les maires des communes concernées.

L'après-midi, de 13h30 à 18h, des responsables de la Croix Verte ont accueilli fort sympathiquement les visiteurs avec le "verre de l'amitié". Des panneaux retraçaient la vie de la Croix Verte depuis 1983 dont la création de la partie "solidarité bouchons" en 2003.

La Commune a mis gracieusement l'ancien local "pompiers" (devenu local de rangement municipal) à la disposition de la Croix Verte mais celle-ci espère trouver un endroit plus spacieux lui permettant de stocker plus de "big bags", gros sacs contenant les bouchons de plastique triés et broyés.

Les bouchons de véritable liège sont broyés également et sont recyclés dans du matériel de paillage ou de palissades tressées comme sur la photo ci-contre.



Vous pouvez donc déposer vos bouchons en séparant ceux en liège en les mettant dans un sachet au milieu de vos bouchons en plastique. Merci d'avance pour ce geste qui épargne bien du travail aux bénévoles.

L'association est toujours heureuse d'accueillir de nouvelles personnes pour s'occuper des bouchons et vous pouvez donc contacter Philippe GUY au 03 81 55 65 05 ou à l'adresse mail suivante : "philippe.guy18@wanadoo.fr".

Cours de Gym-Danse Adultes

Salle Jouffroy d'Abbans - 1er étage.

Les cours de remise en forme, entretien et renforcement musculaire se poursuivent toujours dans une ambiance conviviale et musicale :

- le mercredi soir de 18h à 19h15
- le jeudi matin. de 9h45 à 11h

N'hésitez pas à faire un cours d'essai (offert). Accueil en cours d'année.

Cotisation flexible : paiement que pour les cours effectués.

Contact au 06 64 46 21 07 Arlette Reichard.

Histoire de Roche : Le Bois de la Vaivre

La sentence arbitrale du 18 mai 1581 : Elle confirme, approximativement, les dispositions données par l'arrêt de 1557. A savoir :

- pleine et entière possession de Beaupré sur la prairie réduite depuis peu de bois à plain incluse dans le domaine limité par les fossés ;
- interdiction pour les habitants de la paroisse "d'essarter et d'abuser de ce qui reste du surplus du-dit bois de la Vaivre, de le réduire de bois à plain sans le consentement du doyen de Beaupré (ce qui signifie : tout ce qui est en-dehors des fossés) ;
- droit pour les habitants de faire pâturer les bestiaux sur la moitié du bois de la Vaivre "en temps de vaine et morte pâture, après les fruits levés pendant que la-dite place ne sera close et fermée" ;
- par contre, les habitants pourront "quand bon leur semblera abattre, couper, prendre et emmener du-dit bois de la Vaivre" le bois nécessaire pour leur chauffage ou la construction de leurs maisons et exercer leur droit de champoyage sur la totalité du bois, comme sur leurs autres bois communaux.

Le litige persiste car à aucun moment il n'est indiqué la possession, pleine et entière, pour les paroissiens, d'un canton du bois de la Vaivre : il n'y est question que de l'usage, ou non, que les habitants peuvent faire des différentes parties du bois. L'adjudication faite aux habitants est-elle de propriété ou d'usage ? Mais pour les paysans de Chalèze, Roche et Novillars, la cause est entendue : s'ils ont tous les droits sur certaine partie, c'est que celle-ci leur appartient de fait, au même titre que sur les autres bois communaux.

Le traité de 1657

Il est passé entre le doyen de Beaupré et les habitants de la paroisse de Chalèze pour éviter à l'avenir tous procès, litiges, contentieux et requêtes visant l'usage du bois de la Vaivre, "étant notoirement de toute ancienneté des communaux et bois banaux des-dits trois villages et communautés de Roche, Chalèze et Novillars".

Il reprend les mêmes dispositions que dans les sentences précédentes et n'établit aucunement la propriété pleine et entière des communautés de Roche, Chalèze et Novillars sur la moitié du bois à l'extérieur des fossés ; il est dit dans ce traité au sujet de cette moitié qu'elle "est et demeure entièrement aux-dits habitants pour la tenir et en jouir par droit de communauté".

Pour éviter les empiètements, les deux parcelles du bois de la Vaivre sont bornées. Ceci est fait, au nom de la communauté de Roche, par Simon Vitte, Jean Clerget, Pierre Rousiot et Jean Riffard, et en présence des Rochois suivants : Girard Rousiot, Jean Rousiot le Vieux, Richard Gaillard, Roberte Bontemps, Etienne Parron, Jean Nayn, dit de Rurey, Henry Rousiot, Claude Robert, Jean Vuillain, Jean Perrenot, Guillaume Deschamps.

Histoire de Roche : suite

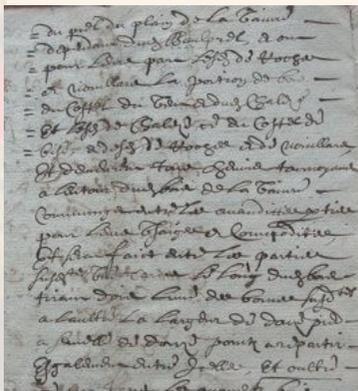
Dans une transaction passée le 7 septembre 1711 entre le prince d'Ysenghien, seigneur de Montfaucon, le doyen de Beaupré et le séminaire, terminant le procès intenté par le prince d'Ysenghien, au sujet de la haute-justice qu'il prétend avoir sur le bois de la Vaivre, aux habitants de Roche, il est explicitement indiqué : "qu'au-dit seigneur prieur de Beaupré appartient la même justice, haute, moyenne et basse sur **le bois communal dit de Vaivre appartenant aux habitants de Roche et Chalèze et situé au-dit territoire de Roche**".

Alors pourquoi tout le bois de la Vaivre appartient-il aujourd'hui à Chalèze ?

En octobre 1625, les représentants des habitants de Roche, Chalèze et Novillars se retrouvent devant l'église de Chalèze pour procéder au partage des bois communaux. En ce qui concerne le communal du "Plain de la Vaivre" , l'acte de partage est ainsi rédigé : "**...et ont pour leur part les-dits de Roche et Novillars la portion de bois du côté de vent et du-dit Chalèze et les-dits de Chalèze ce du côté de bise et des-dits de Roche et Novillars** et demeurent tous chemins tournoyants à l'entour du-dit bois de la Vaivre..."

Un grimoire de 1749 confirme ce fait, au bas de sa quatorzième page : "...les habitants de Roche ont eu la partie (du bois de la Vaivre) étant au midy, et les habitants de Chalèze ont emporté la partie qui est du côté de bise et dont les treize journaux et demi par eux vendus aux missionnaires et au séminaire ont été démembrés par les ventes de 1713 et 1716".

Mais Roche n'a pas gardé en bois la partie qui lui était revenue sur le communal du bois de la Vaivre. C'est encore un texte de 1749 qui donne la clé de la situation : "... parce que les habitants de Roche ont réduit à plain et en terres labourables une partie de leur portion de la Vaivre et qu'ils ont dégradé et ruiné l'autre partie de manière qu'il n'y a



**Acte de partage du bois de la Vaivre
du 19 décembre 1625**

plus que des broussailles et rapouilles qui ne portent aucune glandée...". Le 12 juillet 1773, Jacques Rousiot le Jeune, Claude-François et Pierre Colard et Etienne Bonzon ne vendent-ils pas un pré, nommé le pré Bontemps, enclavé dans le bois de la Vaivre ? Seule subsiste donc en bois la partie appartenant à Chalèze.

Beaupré a détruit la moitié de bois lui appartenant en dehors des fossés pour la transformer en terres labourables et en prés. L'exploitation en était confiée à un fermier qui avait ses bâtiments à l'intérieur de l'actuel parc. Cette grange est évoquée dans un compte-rendu des années 1427 et 1428 qui précise qu'elle existait déjà en 1292 (donc du temps d'Hugues de Chatillon).

A suivre...

Philippe COUTIN

15

Roche Insolite



C'est en 1861 que cette chapelle édifée sur le domaine de Beaupré du temps de Charles Mallié, propriétaire, a été consacrée par le délégué de Mgr Mathieu, archevêque de Besançon.

Elle a remplacé l'ancienne église des missionnaires et du séminaire fortement endommagée et mutilée par suite du passage de la Manufacture d'horlogerie de Mégevand durant la Révolution.

C'est un élève de Viollet le Duc, Louis Carlier, qui l'a décorée dans le style de l'époque avec une voûte d'azur à rinceaux d'or. La partie inférieure de l'autel présente le Christ entouré des deux archanges Michel et Gabriel et de saints Martin et Ambroise. Au-dessus, une Vierge à l'Enfant est encadrée par saints Joseph et Pierre.



Les murs de la nef à deux travées représentent les litanies de la Vierge : "Demeure de l'Esprit", "Etoile du matin", "Reine du ciel", "Source d'eau vive" etc.

Au dos de la porte, douze animaux symbolisent douze qualités : l'aigle, la force ; le chien, l'intelligence ; la colombe, l'humilité etc.

Cette chapelle, où de nombreux Rochois ont fait leur retraite de profession de foi et où le 15 août 1944 les chrétiens du lieu prièrent pour la délivrance pacifique du village, a été déconsacrée en 1964.

